

Pass Start-Up

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Présentation du dispositif

Pass Start-Up a pour objectifs de :

- contribuer au financement du démarrage d'un projet de start-up,
- contribuer au financement d'une étape structurante d'un projet de start-up.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles à ce dispositif les nouvelles entreprises innovantes de moins de 5 ans, implantées en Nouvelle-Aquitaine et avec un minimum de 40 000 € de fonds propres.

— Critères d'éligibilité

Ces entreprises doivent avoir pour objectif le développement de produit et/ou service basé sur une innovation, créatrice de richesse dans la chaîne de valeur du marché adressé, avec un fort potentiel de développement, dont le modèle d'affaires présente un risque, ayant un impact significatif sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine, et avec un besoin de financement argumenté.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Les projets sont en résonance avec les enjeux actuels de transition environnementale / technologique / économique / sociétale et la stratégie économique régionale (priorités des ?lières stratégiques, Néo Terra...).

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide prend la forme d'une subvention qui intervient à hauteur maximum de 50% hors bonification.

Bonification : +10 000 € pour les start-up majoritairement détenues par des femmes et/ou des jeunes de moins de 30 ans, opérationnels dans le projet.

Le montant de la subvention est apprécié pendant l'instruction, notamment selon les besoins financiers du projet, les fonds propres et les ressources mobilisées.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

L'entreprise doit remplir et renvoyer le dossier de demande (joint dans la partie "Fichiers attachés") par mail à : **startup-region@nouvelle-aquitaine.fr**.

— Éléments à prévoir

Si la société est déjà créée, joindre à la demande :

- un extrait Kbis,
- les 2 dernières liasses comptables et fiscales si déjà clôturé un exercice,
- et si disponibles et à jour : une présentation du projet / un business plan / un communiqué de presse / le prévisionnel financier détaillé.

Critères complémentaires

- Création datant d'au plus 5 ans.

Organisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Hôtel de Région
14, Rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 57 57 80 00

Fichiers attachés

- [Demande d'aide régionale Start-up](#) (2/09/2024 - 0.62 Mo)